



CO-OP PATRON II ADJUVANT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Co-Op Patron II Adjuvant
N° De Code du Produit: 33662
Utilisation du produit : Additif d'amélioration/Adjuvant
Fabricant/Fournisseur : LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE
945, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7
www.ipco.ca
Entrée en vigueur : 19/02/2020

2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour la peau : Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200):
Lésions oculaires graves: Catégorie 2
Catégorie 1

Pictogrammes :



Mot de signalisation : Danger
Mentions de danger : Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection. Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/... Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette) En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

Autres dangers: Pas d'informations complémentaires disponibles
Toxicité aiguë inconnue: le mélange contient 100% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Oral)
le mélange contient 100% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Cutané)
le mélange contient 100% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))

3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT CAS	% (W/W)
Mélange tensioactif	Secret commercial	>90%

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Limitée ; Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :19/02/2020

PCP#33662

Page 1 de 6

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'est pas divulgué car ceci constitue un secret commercial.

4 : PREMIERS SOINS

Général :	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Si inhalé :	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la peau :	Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Contact oculaire :	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Ingestion :	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Principaux symptômes et effets, ai jus et différés :	L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court. Provoque une irritation cutanée. Rougeur. Provoque des lésions oculaires graves. Vision brouillée. Nauséabonde. Rougeur, démangeaisons, larmes. Gonflement. Lésions oculaires permanentes. Peut provoquer une cécité. Comme tout produit conçu pour être ingéré, ce produit peut causer des maux d'estomac si ingéré en grandes quantités initiales.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Traiter de façon symptomatique. Surveillez la victime. Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement.

5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés :	Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Brouillard d'eau.
Agents d'extinction non appropriés :	Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, qui risque de disperser et d'étendre l'incendie.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :	Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives. Le produit n'est pas explosif. Aucune réaction dangereuse connue.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers :	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Sortez les conteneurs de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque personnel. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles :	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Pour les non-secouristes:	Reportez-vous à la section 8.2. Eloigner le personnel superflu.
Pour les secouristes:	Reportez-vous à la section 8.2. Aérer la zone. Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
Précautions pour la protection de	Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Empêcher toute dispersion. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de rinçage ou de lavage de l'équipement.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :19/02/2020

PCP#33662

Page 2 de 6

l'environnement :

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Never return spills to original container for re-use. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Après la reprise, rincez la zone avec de l'eau. Nettoyer la surface à fond pour enlever la contamination résiduelle.

Référence à d'autres rubriques :

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Se conformer aux réglementations en vigueur. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Ne pas stocker à proximité d'aliments, de denrées alimentaires, de médicaments ou de réserves d'eau potable. Incompatibilités : Oxydants forts. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Protéger de la chaleur.

8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

Nom chimique	ACGIH	OSHA
Mélange tensioactif	N'est pas applicable	N'est pas applicable

Mesures d'ingénierie appropriés :

Éviter les éclaboussures. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Empêcher tout ruissellement d'eau contaminée.

Équipement de protection individuelle :

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains :

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Utilisez des gants en caoutchouc. PVC. Gants en caoutchouc nitrile. Néoprène/caoutchouc naturel.

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un équipement de protection du visage.

Protection des voies respiratoires :

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Si nécessaire, utiliser un respirateur purificateur d'air avec des cartouches de vapeurs organiques et un préfiltre poussières / brouillard.

Autres informations :

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :

Liquide transparent

État physique:

Liquide

Couleur:

Incolore. Jaune clair

Odeur:

Gras

Seuil olfactif :

Pas de donnée disponible

pH :

2,5-4 (1% solution)

Point de Fusion /fourchette :

Pas de donnée disponible

Point de congélation

Pas de donnée disponible

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :19/02/2020

PCP#33662

Page 3 de 6

Point d'ébullition	Pas de donnée disponible
Point d'éclair	> 93,9 °C PMCC
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	Pas de donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas de donnée disponible
Pression de vapeur	Pas de donnée disponible
Densité relative	Pas de donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Pas de donnée disponible
Densité relative	Pas de donnée disponible
Masse volumique	7,93 lbs/gal @ 25 °C
Solubilité	Dispersibles dans l'eau.
Log Pow	Pas de donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Pas de donnée disponible
Température de décomposition	Pas de donnée disponible
Viscosité	Pas de donnée disponible
Viscosité, cinématique	Pas de donnée disponible
Viscosité, dynamique	727 cP @ 25 °C
Limites explosives	Pas de donnée disponible
Propriétés explosives	Pas de donnée disponible
Propriétés comburantes	Pas de donnée disponible
Teneur en COV	0%

10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Aucune réaction dangereuse connue.
Stabilité chimique :	Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.
Possibilité de réactions dangereuses:	Polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Rayons directs du soleil. Tenir à l'écart des sources d'ignition.
Matières incompatibles :	Oxydants forts.
Produits de Décomposition	Oxydes de carbone (CO, CO2).
Dangereux :	

11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Contact avec la peau et les yeux.
Toxicité aiguë:	Non classé

Toxicité aiguë inconnue (GHS)	le mélange contient 100% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Oral) le mélange contient 100% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Cutané) le mélange contient 100% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))
-------------------------------	---

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :19/02/2020

PCP#33662

Page 4 de 6

Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Provoque une irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Non classé
Cancérogénicité :	Non classé
Toxicité pour la reproduction :	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Non classé
Danger par aspiration :	Non classé
Symptômes/effets après inhalation :	L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.
Symptômes/effets après contact avec la peau :	Provoque une irritation cutanée. Rougeur.
Symptômes/effets après contact oculaire :	Provoque des lésions oculaires graves. Vision brouillée. Nauséabonde. Rougeur, Démangeaisons, larmes. Gonflement. Lésions oculaires permanentes. Peut provoquer une cécité.
Symptômes/effets après ingestion :	Comme tout produit conçu pour être ingéré, ce produit peut causer des maux d'estomac si ingéré en grandes quantités initiales.

12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Persistance et dégradation :	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Bioaccumulation :	Non établi.
Mobilité dans le sol :	Pas d'informations complémentaires disponibles
Autres effets néfastes :	Éviter le rejet dans l'environnement. La substance peut être dangereuse pour l'environnement.

13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Recommandations pour l'élimination des eaux usées :	Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets :	Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

TMD:	Non réglementé.
IMDG (Transport maritime):	
Classe (IMDG) :	Non applicable
Polluant marin :	Non
IATA (Transport aérien):	
Classe (IATA):	Non applicable
Polluant marin :	Non

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

La Coopérative Interprovinciale Ltée.; Pour de plus amples renseignements, composer le : 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur :19/02/2020

PCP#33662

Page 5 de 6

15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Mélange tensioactif	Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
---------------------	--

16 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

NFPA : Danger pour la santé : 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.
Danger d'incendie : 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.
Réactivité : 0- Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.

Date de révision : 19/02/2020

Avis : Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources reconnues fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.